



MARCEY
les Grèves

DÉCEMBRE
2020



SQUARE DE LA MAIRIE

ÉDITORIAL

Chers concitoyens,

Cet éditorial revêt plusieurs aspects particuliers, puisqu'il est pour moi le premier en tant que Maire et qu'il s'inscrit dans une drôle de situation puisque nous sommes soit confinés, soit en public restreint. Dans ce cadre, il semble entendu que nous ne pouvons pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux.

Avec la nouvelle équipe, nous aurions voulu nous présenter à vous dès notre élection, échanger sur les projets que nous avons présentés dans notre profession de foi, saluer l'équipe précédente comme il se devait. Toutes ces circonstances provoquent de la frustration, mais je peux vous assurer qu'elles ne sont que partie remise.

Par ailleurs, cette situation singulière montre d'autres aspects positifs : solidarité entre les personnes, dialogue entre voisins...

Je profiterai donc de ce texte pour réaffirmer que l'équipe d'élus et les services municipaux restent à votre écoute soit par téléphone, soit en présentiel.

J'insiste sur le fait que nous sommes à votre service pour répondre à vos demandes, vos inquiétudes, vos questionnements de tous genres.

Dans cet esprit, je vous confirme pour le début de l'année 2021 la mise en service du nouveau site internet avec une boîte de dialogue.

Je m'autorise aussi à rappeler que Marcey les Grèves compte une soixantaine de commerçants et d'artisans. En ces temps économiquement tendus, pensons à eux, à les faire travailler, car une commune sans eux n'offrirait pas la même qualité de vie.

En ce qui concerne notre début de mandat, nous avons travaillé à gérer au mieux les services en situation de crise et à tenter de poursuivre une activité la plus normale possible dans le respect des protocoles sanitaires.

Nous avons aussi commencé à travailler sur les objectifs 2020-2021 : favoriser un travail autour des liaisons douces (piéton et vélo), créer du lien entre les Marcéyens au travers de rencontres, d'actions intergénérationnelles et se pencher sur l'entretien des locaux.

Je pourrai résumer ces projets sous l'intitulé « Bien vivre à Marcey ». Je compte sur vous pour collaborer à ce projet communal.

Nous vous souhaitons une bonne année

Prenez soin de vous

A très bientôt

Pour l'équipe municipale

Elise ROUSSEL, Maire

OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi : 9h30-12h00 /16h30 à 19h00

Du mardi au vendredi : 9h30 à 12h00

Téléphone : 02 33 58 10 57

E-mail : mairiemarceylesgreves@wanadoo.fr

Site internet : un nouveau site internet est en cours, son nom sera diffusé ultérieurement

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Mme Elise Roussel, Maire : Lundi soir, Vendredi matin, le mardi et jeudi sur rendez-vous.

1^{er} adjoint Mr David Pellé : une semaine sur deux mercredi matin ou une semaine sur deux mardi après-midi

2^{ème} adjoint Mme Fabienne Helary : Lundi et vendredi matin suivant disponibilité et sur rendez-vous si nécessaire

3^{ème} adjoint Mr Christian Gaillard : jeudi matin et mardi matin une semaine sur deux

COMMISSIONS MUNICIPALES

Bâtiments : F. Hély, C. Gaillard, C. Baillard, E. Chivet, J. Lenoble, M. Lesouef

Voirie et aménagement : D. Pellé, F. Hély, C. Baillard, G. Haillot, J. Lenoble, J. Morin

Budget/ Finances et appels d'offres : D. Pellé, F. Hély, E. Desvoys, S. Lagoutte

Environnement et développement durable : C. Baillard, E. Chivet, L. Rivey, M. Giro, M. Lesouef, S. Lagoutte

Développement et proximité : E. Roussel, D. Pellé, F. Hély, C. Gaillard, C. Baillard, E. Chivet, E. Desvoys, G. Haillot, I. Poirier, J. Lenoble, J. Morin, L. Rivey, M. Giro, M. Lesouef, S. Lagoutte

Cadre de vie affaires scolaires/ Périscolaire/Loisirs : E. Roussel, C. Baillard, E. Chivet, I. Poirier, M. Giro, S. Lagoutte

Plan communal de sauvegarde : E. Roussel, D. Pellé, F. Hély, E. Desvoys, L. Rivey, M. Lesouef

Fêtes et cérémonies : C. Gaillard, E. Desvoys, G. Haillot, J. Morin, M. Lesouef

Renforcer la Relation Elus-Citoyens : E. Roussel, D. Pellé, E. Desvoys, M. Lesouef

Cadre de vie actions sociales : E. Roussel, C. Gaillard, E. Chivet, I. Poirier, L. Rivey, M. Giro

Cimetière : C. Gaillard

Cadre de vie Personnel (FOR) : E. Roussel

Communauté d'agglomération : Titulaire : E. Roussel, suppléant : D. Pellé

CLECT : Titulaire : D. Pellé, suppléant : E. Roussel

Contrôle liste électorale : Titulaire : E. Desvoys, suppléant : C. Gaillard

SMPGA (syndicat mixte de production d'eau potable du Granvillais et de l'Avranchin) : Titulaires : E. Roussel, C. Gaillard, suppléant : G. Haillot

SDEM (syndicat départemental d'énergies de la Manche) : Titulaires : E. Roussel, F. Hély

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Titulaire : Mme Elise Roussel

Suppléante : Mr David Pellé

COMMISSIONS THÉMATIQUES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION. REPRÉSENTANTS DES ÉLUS

Urbanisme habitat : J. Lenoble, S. Lagoutte

Urbanisme Mobilité : E. Roussel, S. Lagoutte

Environnement, GEMAPI : F. Hély

Environnement. Déchets : C. Baillard

Culture : E. Roussel

Economie, développement économique : E. Roussel, M. Lesouef

Economie tourisme : C. Gaillard, M. Lesouef

Service à la personne et à l'enfance : E. Roussel, M. Giro

Ressources finances et commande publique : D. Pellé

Ressources humaine : E. Roussel

SOMMAIRE

La mairie	p. 3
Inscrite à jamais	p. 4-5
Marcey et ses travaux	p. 6
Les finances communales	p. 6-7
La vie associative	p. 8-10
À l'école	p. 11-12
CLSH	p. 12-13
La vie communale.....	p. 14-17
Les transports	p. 18
L'état civil	p. 19
Les infos pratiques	p. 20-22
Vos démarches administratives	p. 23

LA MAIRIE



Mme Élise Roussel



Mr David Pellé



Mme Fabienne Helary



Mr Christian Gaillard



Mr Christian Baillard



Mme Emilie Desvoys



Mme Emmanuelle Chivret



Mme Magali Girot



Mr Gérard Hailot



Mme Sandra Lagoutte



Mr Joël Lenoble



Mme Magali Lesouef



Mr Joël Morin



Mme Isabelle Poirier



Mr Laurent Rivey

INSCRITE À JAMAIS

La page se tourne, mais l'investissement de Mr MASSELIN et de ses équipes restera visible à jamais. Né le 08 mars 1946 à Montviron, Mr MASSELIN est une grande figure qui a marqué la vie communale. Il s'est installé à Marcey les Grèves en 1973 et s'est impliqué très tôt pour ses concitoyens.

Dès le début, il a montré sa volonté d'être proche des gens, puisqu'il a assuré avec Mr Pierre MORIN et Mr Charles LECONTE le bon fonctionnement du comité des fêtes, association créée en 1953.

A leurs côtés, se trouvait aussi Daniel BOURDON, autre personnalité inscrite dans la mémoire des Marcéyens.

Ensemble, ils ont organisé plusieurs fêtes communales.

1^{ère} Présidence Mr Charles LECONTE de 1953 à 1978.

2^{ème} Mr André MASSELIN de 1978 à 2008.

3^{ème} Mr Daniel BOURDON de 2008 à 2019

Dès 1984, il est élu conseiller municipal, puis adjoint au Maire de Pierre MORIN en 1990 et Maire de notre commune en 2008.

Parallèlement, il a été vice-président de la communauté de communes d'Avranches en 2014 en charge de la culture

On peut donc constater que Mr MASSELIN a fait une « carrière longue » au service des autres.

A la lumière de ce constat, il nous est impossible de retracer toutes les réalisations auxquelles il a participé, nous nous concentrerons donc sur celles qu'il a orchestrées.

En tout premier lieu, nous devons citer le giratoire de la pharmacie.

Anecdote : Précédemment, tous s'accordaient à dire que « c'était impossible, que l'empiètement était trop important, qu'il n'y avait pas la place ». Fort de ces oppositions, Mr MASSELIN ne s'est jamais départi de son obstination et finalement, contre toute attente, le giratoire est réalisé.

Réalisations sous son mandat :

- le groupe scolaire, appelé Ecole Arc-en-Ciel,
- Les Vergées,
- L'accessibilité de la commune,

- L'aménagement des voiries etc

Il a aussi toujours défendu le tissu local marcéyen, tant l'artisanat que les commerces, la commune de Marcey les Grèves dans l'enceinte de la communauté de communes, puis la communauté d'agglomération depuis 2017.

Nous pensions honorer ce bel investissement lors de la cérémonie des vœux le 09 janvier 2021. Malheureusement, avec la pandémie, il semble invisable de l'organiser.

Cependant, nous pouvons annoncer que cette distinction ne se fera pas sans les habitants de Marcey les Grèves auxquels Mr MASSELIN a montré son attachement.

Ces engagements n'auraient pas pu être conduits sans une équipe volontaire et complémentaire.

Nous profitons donc de ces lignes pour remercier sincèrement messieurs BOURDON Daniel et LAGOUTTE Hubert ses adjoints, qui eux aussi ont fait une carrière longue dans notre commune.

Ces hommes de l'ombre, au-delà de leurs délégations officielles ont su apporter les coups de mains moins visibles, mais qui apportent la qualité de vie du quotidien.

Daniel BOURDON : adjoint de 2002 à 2008 avec Mr MORIN et 2008 à 2020 soit 2 mandats avec Mr MASSELIN et Président du comité des fêtes de 2008 à 2019

Hubert LAGOUTTE : adjoint de 2008 à 2020 soit 2 mandats avec Mr MASSELIN et Vice-président du comité des fêtes depuis 2008

Parmi les conseillers qui ont accompagné Mr MASSELIN au cours de ces deux mandats de Maire, nous citons Mme Josette BAZIN, Mr Lionel MAZIER, Mr Alain MENAGER, Mr Daniel LEBLATIER, Mr René BAGOT, Mr Jean-Marc MALAVAL et Mmes Véronique GILBERT et Nicole CRUCHON.

Merci à chacun pour ces années d'investissement
Pour la nouvelle équipe municipale,

Elise ROUSSEL



Médaille Mr Masselin ANDRÉ



Médaille Mr Bourdon DANIEL



Médaille Mr Lagoutte HUBERT

INSCRITE À JAMAIS

2008

2009

2010

2011



25/10/2000 : Inauguration de la Mairie
Juillet 2009 : Remise de Marianne, le 15 juillet par le sénateur maire Jean Bizet
2009 : Rond point sur la route de Bacilly
18/10 au 17/12/2010 : Travaux giratoire au carrefour des RD911 / RD973 et RD31
2011 : Logement la rance

2012

2013

2014



2015

2016

2017

25/03/2015 : Inauguration groupe scolaire
Septembre Octobre 2015 : installation City parc
14/09/2019 : Inauguration du Contournement routier de Marcey-les-Grèves
Fin 2019 : Inauguration Résidence les Vergées



2018

2019

2020



MARCEY ET SES TRAVAUX

LES RÉALISATIONS MARCEY-LES-GRÈVES EN 2020

(Arrêté au CR du conseil du 09/11/20)

ENTRETIENS BATIMENTS & VOIRIE :

- Implantation d'un luminaire neuf en haut de la route de Granville et installation de celui déposé à l'entrée du Chemin des Vieilles Douanes, l'intervention est subventionnée à 40% par le SDEM50 laissant un reste à charge de 1 020 € pour la commune. (Sturno)
- Installation d'un dispositif solaire afin d'éclairer l'abri-bus du Clos Hubert pour un montant de 2 300€ HT.
- Rue des Pâtourettes. Achat des parcelles AB 28-29 (16605 €) et AB 31 (16803€)
- Résidence de la Sée. Travaux d'adaptation du logement à l'accueil de la MAM pour 1186.38 € TTC
- Installation d'un visiophone à l'entrée de l'école pour un devis s'élevant à 2733.41 €, le reste à charge de la collectivité sera de 1731.16 € (Landel'Energies)
- Salle communale. Réfection du mur de soutènement de la plateforme donnant sur le parking arrière (accès à la cuisine) et réalisation d'un glacis dans le prolongement de celui existant, pose d'une clôture et réalisation d'un puisard pour 8833 € TTC (Terrassement Jacques Lemaitre)

MAIRIE & ACHATS DE MATÉRIEL:

- Création d'un contrat d'apprentissage pour un montant de 1700 € pour l'année scolaire 2020-2021.
- Covid19 :
 - Achat de masques initié par le Conseil Départemental qui en finance 60%, les 40%

restant le sont par la commune soit de 2.40 € HT par masque.

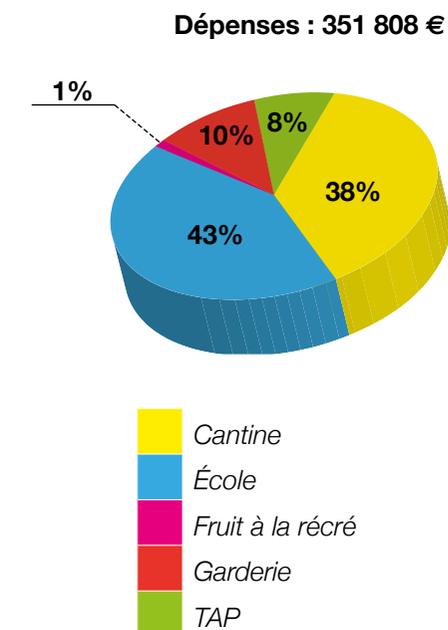
- Achat de 200 masques à 5.84 € HT pour faire face aux besoins urgents des habitants et équiper le personnel communal.
- Création d'un site internet communal avec option identité visuelle pour la somme de 5060€ HT et formation au logiciel de 4 personnes d'un montant de 1416€ HT (MC Performance)
- Achat d'une tronçonneuse 344€ et d'un tracteur avec broyeur pour la somme de 25500 € TTC (Ets Leroy)



- Achat d'une armoire ignifugée destinée à protéger les registres d'état-civil de l'année 1598 à aujourd'hui, les délibérations et arrêtés du maire pour 1896 € TTC (Daltoner)

LES FINANCES COMMUNALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU GROUPE SCOLAIRE PAR SERVICE EN 2019 CHARGES DE PERSONNEL INCLUSES

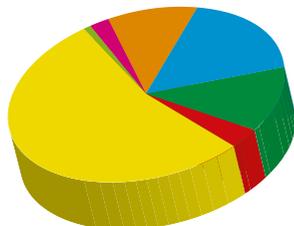


LES FINANCES COMMUNALES

BUDGET COMMUNAL 2020

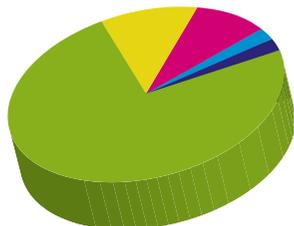
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : 448 687 €



- Dépenses imprévues
- Déficit reporté N-1
- Transfert au SMPGA
- Remboursement emprunts
- Voirie
- Travaux sur bâtiments / Les Vergées
- Immobilisations corporelles

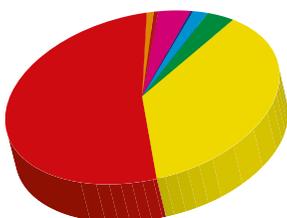
Recettes : 448 687 €



- Subvention du Conseil Départemental
- Autofinancement
- Affectation résultat fonctionnement
- Amortissement frais études PLU
- Caution
- Recettes financières

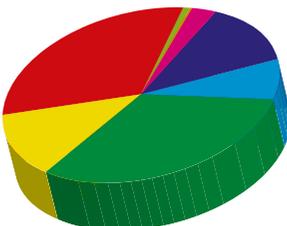
SECTION FONCTIONNEMENT BP 2020

Dépenses : 1 619 074 €



- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Amortissement frais études PLU
- Charges générales
- Charges de personnel
- Gestion courante
- Charges financières
- Atténuation de charges

Recettes : 1 619 074 €

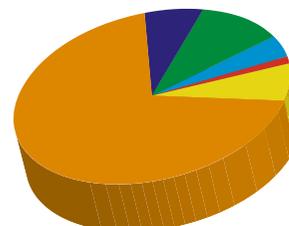


- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Dotations
- Résultat reporté
- Autres produits
- Produit des services
- Participations

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

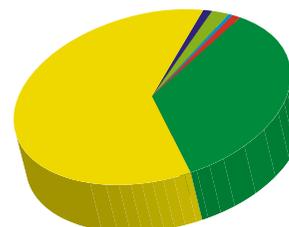
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : 448 687 €



- Dette en capital
- Achats immobilisés
- Travaux sur bâtiments
- Travaux voirie
- Travaux éclairage public
- Subvention investissement

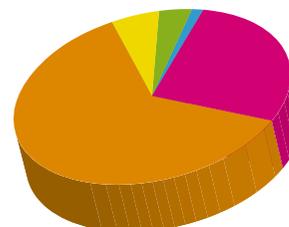
Recettes : 448 687 €



- Cautions
- FCTVA / TLE
- Subventions
- Excédent de fonctionnement
- Opération ordre
- Report N-1

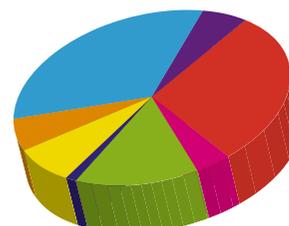
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses : 908 783,40 €



- Personnel
- Autres charges
- Opération ordre
- Intérêts
- Achats
- Charges exceptionnelles

Recettes : 1 698 127,29 €



- Impôts
- Excédent reporté
- Dotations État
- Produits des Services
- Compensation CCAMSM
- Revenu immeubles
- Produits exceptionnels
- Participations
- Atténuation des charges

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION FAMILIALE ET CULTURELLE DE MARCEY-LES-GRÈVES

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



◀ **Présidente :**
Mireille
LANDRÉAT



◀ **Trésorier :**
Jean Claude
CHAUVEL



◀ **Secrétaire :**
Laurence
GRAS

Vice-Présidente :
Louissette DUPONT

Trésorier Adjointe :
Marie Thérèse JOSSEAUME

Secrétaire Adjointe :

Marie France DESFOUX
Membres : Odette CADET,
Colette LESERVOISIER,
Christian GAILLARD,
Mauricette MAINE, Michel
NÉE, Jacqueline LELOUP,
Joël MORIN, Noël ROBBE,
Chantal LELIGNY.

ACTIVITES REGULIERES

• **Tous les mardis :**

- de 14h à 16h 30, une marche d'environ 2 heures selon la distance de 5km à 9km, deux groupes se font naturellement.

Il faut se dire que cela est une détente et non une course. Un bon bol d'air fait énormément de bien surtout cette année.

- de 17h30 à 19h Danse country.
Pour se faire plaisir.

• **Le mercredi matin -de 10h à 11h** Gymnastique pour adulte EPGV pour obtenir un corps de rêve, enfin essayer.

• **Le Lundi de 13h30 à 17h** Rendez- vous sur la place de la mairie - 1 à 2 fois par mois selon le temps et les saisons grande randonnée entre 8 et 12 km, bien sûr possibilité de faire 2 groupes
Nous faisons au mieux pour vous satisfaire vu la conjoncture actuelle

Nous avons eu la chance d'avoir la possibilité de faire un pique nique qui a ravi beaucoup d'entre vous, chose à refaire plus souvent.

Malheureusement les activités préférées de certains ne peuvent reprendre actuellement pour le bien de tous : belote, thé dansant même les après-midis crêpes etc... Également abandonnés les sorties découvertes, les châteaux, les voyages prévus d'une journée, ainsi que le voyage sur 3 jours. Nous avons fait passer un sondage concernant la création de plusieurs ateliers pour savoir si cela vous intéresse, nous attendons toutes les réponses pour s'organiser. Suivant le nombre de réponses reçues nous ne programmerons pas d'atelier pour 2 ou 3 personnes, c'est pour cela qu'il faut répondre au plus vite, et profitez-en pour nous proposer vos idées .

Programme pour 2021 en attente vu le contexte actuel. Nous vous souhaitons le meilleur et espérons avoir la joie de nous retrouver bientôt...

Mireille Landréat



Pique nique Saint-Jean-le-Thomas



Thé dansant



Belote



Les rois et reines 2020



Carnaval

ANCIENS COMBATTANTS

Notre association regroupe 42 personnes composée de 31 anciens combattants, 7 veuves et 4 sympathisants.

Nous avons eu à déplorer le décès de Monsieur ABRAHAM René, nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

ACTIVITES 2020

• **24 janvier**

L'assemblée générale a réuni 30 personnes dont 9 conjointes en présence de Monsieur MASSELIN, Maire de notre commune.

Le Président remercie la municipalité pour la subvention accordée, la gratuité de la salle communale lors des diverses manifestations et l'aide apportée dans le courant de l'année.

Le bureau et le conseil d'administration sont les suivants :

Président : Michel LESERVOISIER

Vice-Président : Marcel BARBE

Trésorier : Christian GAILLARD

Secrétaire : Odette CADET

Membres du conseil d'administration : Madame Girard, Messieurs Bérel, Dupont, Gibert, Leblatier, Monpays, Morin, Mouchard, Rouland et Giffaud

L'Assemblée se termine par le verre de l'amitié.

• **05 Mars**

Concours de belote avec 70 équipes

LA VIE ASSOCIATIVE

- **8 Mai**

Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale. Recueillement au monument aux Morts de Marcey les Grèves. Huit personnes étaient présentes,

- **21 Juin**

Méchoui à la salle communale de Marcey-les-Grèves a été annulé

- **10 Septembre**

L'assemblée générale du canton d'Avranches devait avoir lieu le 16 avril, Reportée en raison du confinement, elle s'est déroulée le 10 septembre dans le respect des mesures sanitaires. Plus de 20 membres de l'association étaient présentes ainsi que madame Le Maire

- **11 Novembre**

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale. Recueillement au monument aux Morts de Marcey-les-Grèves. Suivant les directives de Monsieur le Préfet, nous avons recruté un jeune porte drapeau de quinze ans Sacha Lagoutte, une gerbe a été déposée par madame Le Maire accompagnée par quelques personnes. Un restaurant était prévu mais vu le COVID, nous avons organisé un repas à emporter pour 64 convives, panier repas préparé par les commerçants de la commune.



Cérémonie 11 novembre

COMITÉ DES FÊTES

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Maire et président d'honneur** : Elise ROUSSEL
- **Président du comité** : Christian GAILLARD
- **Vice-président** : Hubert LAGOUTTE
- **Trésorière** : Josette BAZIN
- **Secrétaire et trésorier adjoint** : Daniel BOURDON
- **Membre du bureau** : Messieurs Victor Dupont, Joël Morin, Jean Pierre Maillard, Guy Leroy, Daniel Leblatier, Jacky Gras, Julien Robbe, Henri Touzé et Patricia Gillot

Lors de l'assemblée générale du 16 janvier 2020 à la salle des Vergés, trois manifestations étaient prévues, c'est à dire :

- Le 01 février soirée dansante
- Le 01 mai foire de la brocante
- Le 23 août fête communale

Seul la soirée dansante a été maintenue.

Pas de foire à la brocante et pas de fête communale du au COVID 19.

SOIRÉE DANSANTE

Une poule au pot était au menu pour cette soirée animée par Sud Ambiance, 240 convives sont venues manger et passer une agréable soirée.

La restauration et le service ont été assurés par les membres du comité des fêtes à qui j'adresse, en tant que Président tous mes remerciements.

MANIFESTATIONS ANNEE 2021

Samedi 01 mai : Foire à la brocante

Dimanche 29 août : Repas fête communale

APPEL AU BENEVOLAT

Comme tous les ans, je le rappelle n'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de renforcer notre équipe.

Vous pouvez me contacter Christian GAILLARD au 06 62 21 35 49 sinon par l'intermédiaire d'un membre du comité des fêtes.

Le président du comité des fêtes et toute son équipe remercient tous les commerçants et artisans pour leur participation aux dons concernant la soirée dansante.

Au nom du comité je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



En cuisine on s'active pour la poule au pot

LA VIE ASSOCIATIVE

PRÉSENTATION DU CLUB DE MARCEY-LES-GRÈVES FOOTBALL CLUB

PRÉSENTATION GLOBALE :

Le MARCEY-LES-GREVES F.C. est né de l'association de quatre amoureux du football. Ce club a pour but de promouvoir l'activité sportive et plus particulièrement de ce sport magnifique : le football. A travers la pratique de ce sport nous tentons chaque jour de transmettre les valeurs de notre club à nos licenciés, club qui se veut familial, convivial et sportif.

PRÉSENTATION DU PROJET EN « 3C »

Convivial

Le football est un sport collectif. Comme dans tous les autres « sports co », l'esprit d'équipe tient un rôle majeur dans la réussite sportive. Le ciment de cet esprit d'équipe, c'est la convivialité, l'envie d'être ensemble, le plaisir de partager. Notre projet comporte un certain nombre d'idées pour faciliter les échanges au sein du club, et favoriser la convivialité, la solidarité et l'amitié.

Compétitif

Le MFC à pour but d'évoluer, d'apporter satisfaction dans la progression de ses adhérents. Il faut cette volonté d'aller « plus haut, plus loin », dans le respect des autres, arbitres, adversaires et partenaires. Notre projet comporte donc un volet sportif majeur, basé sur l'ambition, le travail et le plaisir.

Citoyen

Le football est un sport universel et populaire, qui par la force des choses a aujourd'hui un rôle éducatif, citoyen et social. A notre échelle, nous souhaitons promouvoir au sein du club les comportements responsables, la notion de l'intérêt général et le civisme. Nous souhaitons avoir une influence positive, et participer à faire de ses adhérents des personnes saines et responsables. Nous rassemblons toutes les

personnes du club (joueurs, dirigeants et bénévoles) autour de cette démarche.

ENCADREMENT :

Le bureau du club est composé des quatre « membres créateurs », de membres au nombre de trois ainsi que de nos trois dirigeants.

ADHÉRENTS

Notre jeune club compte 25 licenciés

RÉSULTATS :

Pour notre première saison nous avons fini quatrième. Pour ce qui est de l'exercice en cours nous sommes à 5 matchs de joués et 5 victoires.



Le club dispose d'une page Facebook, FC MARCEY LES GREVES, n'hésitez pas à venir nous suivre ! Vous y retrouverez nos matchs, résultats et toutes autres informations.

DESHAYES Victor, Président, 06 48 32 67 50
MARCEL Gillian, Secrétaire, 06 67 02 57 52
MARTY Pierre, Vice-président, 07 71 3 31 34
BOURSIN Gwendal, Trésorier, 06 60 99 73 53



L'APE

L'APE a été créée en 1948. Depuis, grâce au bénévolat des familles, elle accompagne l'Ecole de Marcey les Grèves dans ses projets éducatifs. Elle finance les sorties cinéma, les inscriptions des albums de lecture pour chaque classe, l'achat de matériel comme les tables de ping-pong, les cadeaux de Noël par classe (et les livres par enfant l'année dernière).

Elle participe avec la Mairie aux grandes dépenses de l'école comme les voyages des CM2, le Cirque en 2019 et Musiques et Expériences l'année dernière, projet qui n'a pas pu aboutir à cause du confinement et qu'on espère reprendre dans le futur.

Lors de l'année scolaire 2019/2020, l'association a financé un total de 6416€ pour :

- des abonnements pour les classes et l'école
- les livres du père Noël (toutes les classes)
- des sorties cinéma Noël (toutes les classes)
- le projet musique expériences (maternelle et CP, interrompu à cause de la crise sanitaire)
- projet cinéma (CM1 et CM2)
- les tables de ping-pong pour la cour des grands



À L'ÉCOLE

Cette année, nous avons déjà lancé la vente des chocolats et les lutins du Père Noël ont préparé les livres de la part de l'APE pour tous les enfants de l'école. Nous envisageons d'organiser des ateliers créatifs familiaux si la situation sanitaire nous le permet, la vente de la grille barbecue et qui sait... la Kermesse.

L'association des parents d'élèves est co-présidée par Madame Itziar Murugarren et Adrien Gadby, depuis septembre 2020, ils succèdent à Madame Ghislaine Nicolle.

Le bureau élu en septembre 2020 se compose de :

Mme Guénaëlle Delamarche, Trésorière

Mme Claire Kerbaul, Trésorière adjointe

Mme Pauline Forgeais, Secrétaire

Mme Estelle Chapelain, Secrétaire adjointe

Fanny Delanoé, Frédéric Anfray, Héloïse Poutrel, Emilie Gautier, Marie Peters, Stéphanie Lemasle, Stéphanie Baillard, Stéphanie Couetil, Pascal Boubarne, Ghislaine Nicolle sont membres actifs de l'association.

Venez rejoindre (même si vous ne connaissez personne, on est tous passé par là! Le plus dur c'est le premier pas) une équipe dynamique et joviale



PENSEZ-Y :

la page FACEBOOK de l'APE et le questionnaire pour nous communiquer votre adresse mail et vos idées !!!

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Les membres de l'APE

L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL DE MARCEY LES GRÈVES

L'école compte actuellement 165 enfants.

- M. Mauger et Mme Giron (atsem): 28 TPS/PS/MS
- Mme Lucas et Mme Fourny (atsem): 24 MS/GS
- Mme Thénard et Mme Hanaé Blin le matin (service civique): 21 GS/CP
- Mme Lecuir: 21 CP/CE1
- M. Argney et Mme Lemièrre(lundi):23 CE1/CE2
- Mme Colombine: 24 CE2/CM1
- Mme Le Faucheur: 24 CM1/CM2

L'année scolaire 2019/2020 restera gravée dans nos mémoires. La pandémie a bouleversé la scolarité des enfants et le quotidien des familles.

L'obligation de faire l'école à la maison est arrivée du jour au lendemain dans les foyers.

Les enseignants envoyaient le travail quotidiennement par mail. L'équipe enseignante remercie toutes les familles de leur engagement.

Toutes les activités prévues n'ont pas pu aboutir ou se faire :

Culture, Littérature et Mathématiques:

Certaines classes se sont allées une fois à la bibliothèque intercommunale d'Avranches.

• Éducation physique et sportive:

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont bénéficié de 10 séances de natation à l'Aquabaie. Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont eu 6 séances de handball avec Mathias Restout, éducateur sportif.

• Projets pédagogiques:

Le projet avec Musique Expérience a commencé en maternelle et s'est arrêté prématurément. Les CM1 et CM2 ont participé au projet École et Cinéma en travaillant sur le film « Azur et Asmar ».

Ces projets sont financés par l'A.P.E., la municipalité et la coopérative de l'école.

• Noël à l'école:

Le Père Noël a offert un livre et une séance de cinéma à chaque enfant avec l'aide de l'APE !

Je tiens à remercier la municipalité et le personnel communal de leur engagement depuis le début de la crise sanitaire pour le bon fonctionnement de l'école.

Prudence et bon courage ...

*Le Directeur,
Benoît Argney*

À L'ÉCOLE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.

Pour les maternelles, les TAP ont lieu le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h40 à 16h25 et pour les élémentaires, le mardi et vendredi de 15h05 à 16h35.

Tous les enfants accèdent à 3 domaines d'activités tout au long de l'année :

- Activités artistiques et culturelles. Exemples : Théâtre, danse, aquarelle, tricot, broderie...
- Activités physiques et sportives. Exemples : Rugby, judo, tennis, escalade, gymnastique...
- Activités citoyennes et environnementales. Exemples : jardinage, le tri, jeux de société...

Ces activités périscolaires sont gratuites et non obligatoires.

Les enfants sont inscrits sur les activités dès le retour de leur fiche de vœu. Chaque activité à un nombre de places limitées (entre 14 et 18), pour que celles-ci soient de qualité.

Lors du premier cycle, 175 élèves ont suivi assidûment les TAP (72 maternelles et 101 élémentaires) soit environ 96%.

Un grand merci à Mme Lefrançois Maria, Mme Bagot Madeleine, Mme Desfoux Marie-France et Mme Barbé Thérèse venant compléter bénévolement notre équipe d'animateurs.

Toutes les personnes intéressées, pour venir compléter bénévolement l'équipe d'animation, peuvent contacter Mr Restout Mathias, à la Mairie de Marcey-Les-Grèves, tél. : 06 19 09 21 45

LE PERSONNEL DES TAP :

Animateurs pour les maternelles : Patricia Giron, Emilie Gautier, Elodie Ménard et Gloria Coursin.

Animateurs pour les élémentaires : Valérie Pichard, Patricia Gillot, Charline Lusquin, Yann Leroux, Karine Guibout, Clément Morales.

Coordinateur : Mr Restout Mathias.



Atelier Jardinage



Carnaval avec l'AFC



Judo et lutte



Rugby

VACANCES DE JUILLET 2020.

Du lundi 6 au jeudi 31 Juillet 2020.

Les vacances de Juillet ont vu un taux de fréquentation d'environ 60 enfants par jour.

Suite à la situation du Covid-19 nous avons essayé de répondre au maximum à la demande des enfants.

Avec eux nous avons construit une programmation riche et variée avec des activités manuelles, des jeux ludiques ou culturels et différents sports.

Tous les enfants ont pu s'amuser sur le centre en respectant les projets éducatifs et pédagogiques.

Notre fonctionnement a forcément été modifié, nous n'avons pas pu proposer les différents camps ainsi que les sorties habituelles.

Quelques sorties de proximité ont rythmé ce mois de Juillet, l'Ecomusée de Vains et sa randonnée, la visite de la ferme Cara-meuh, une sortie randonnée VTT et kayak par semaine.

Pour pallier à ce manque, la structure a accueilli des intervenants extérieurs qui nous ont proposé : du tir à l'arc, une journée jeux de société (Ludobus), des jeux éducatifs avec les ambassadeurs du tri-sélectif et une journée sur des jeux informatiques (Espace Public Numérique).

L'équipe d'animation a dû se réinventer et permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs.

L'équipe d'animation a permis à l'enfant d'être acteur de ses loisirs, de développer l'imaginaire, tout en respectant son rythme.

L'équipe d'animation était composée de Clémence Glérant, Amélie Lemaitre, Anaïs James et Romane Bouley (stagiaires BAFA)

Estelle Launay, Chloë Deshayes, Kévin Denis et Jean-Baptiste Malaval (animateurs BAFA).

Mme Lemaitre Elodie, Gillot Patricia (cantine), Margot Groisil et Gabin Loison (aide-cantine) et Mathias Restout (Directeur).



Sortie VTT/Kayak
(9/07/2020)

Sortie Car-meuh
(15/07/2020)



VACANCES D'AOÛT 2020

Du lundi 03 Au 28 août 2020

Le virus de la covid 19 a été responsable de la baisse de fréquentation sur notre centre. Les parents ont favorisé la garde de leurs enfants au sein de leur famille ou étalé leurs congés sur le mois d'août.

Le protocole sanitaire des centres de loisirs a limité notre programmation moins de sorties, pas de piscine (activités dont les jeunes sont très demandeurs). Nous avons dû proposer plus d'activités sur le centre pour pallier à ce manque. Séparation des jeunes en 3 groupes 3/5 ans, 6/8 ans, 9/13 ans et interdiction de mélanger les groupes

Nous sommes donc partis sur un nouveau thème qui est celui de :

« Construisons le monde de demain »

LES ACTIVITES

Chez les 3/5 ans, chaque semaine abordait un sujet différent :

- Première semaine : découverte du centre avec ses nouveaux aménagements à travers la photo, le dessin, la fabrication de jeux avec lesquels ils ont pu jouer.
- Deuxième semaine : Récolte de fleurs et de végétaux pour la réalisation d'une fresque florale. Des petits jeux de devinette sont proposés pour découvrir le nom des spécimens ramassés. Fabrication d'un herbier, etc....
- Troisième semaine : Séances proposées autour de la musique, la chanson et le théâtre. Conception d'une chanson en changeant les paroles sur une chanson qu'ils connaissent déjà.

- Quatrième semaine : Proposition du même fonctionnement chez les petits que chez les grands pour permettre aux petits de s'initier à un futur changement.

Chez les 6/13 ans, seules les sorties sont programmées. Les jeunes ont la possibilité de proposer ce qu'ils souhaitent faire si leur projet est réalisable. Les animateurs soumettent à leur groupe deux activités différentes. Un vote est fait à la majorité pour choisir l'activité.

Mot d'ordre « choisir et s'amuser dans les différentes animations proposées ».

LES SORTIES

Activité Paddle, journée canoé Tirepied/Avranches, sortie sur les grèves et à la bourdonnière.

Toutes ces activités ont été encadrées par Cécile CHAPPE, Emmanuelle ROBLIN, Estelle BEULE, Jean-Baptiste MALAVAL nos animateurs BAFA et Anaïs JAMES, Mathis BOURDON nos stagiaires BAFA.

Elodie LEMAITRE, Patricia GILLOT ont été responsables du réchauffage des repas.

Un grand merci à vous tous, votre directrice Valérie PICHARD.

LES MERCREDIS-LOISIRS

Nous proposons des activités manuelles ou ludiques en fonction de la météo.

L'équipe d'animation reste inchangée :

Elodie LEMAITRE et Patricia GILLOT en alternance un 1 mercredi sur deux.

Gloria COURSIN et Valérie PICHARD en direction, animatrices sur l'année.

LA VIE COMMUNALE

MOUVEMENT DES PERSONNELS

Pour accompagner, à notre mesure, la découverte professionnelle, la municipalité a accueilli cette année 15 jeunes en dispositif argent de poche et un apprenti en bac pro paysager.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE :

La municipalité accueille des jeunes de 16 à 18 ans non révolus. Ils travaillent par demi-journée. Il leur est interdit de toucher aux outils électriques, aux engins mécanisés. Ils ne peuvent réaliser que des tâches purement manuelles : peinture, ponçage, archivage, désherbage, ménage, couvrir des livres...

Cette action sera reconduite aux vacances d'hiver et de printemps.

APPRENTISSAGE :

Nous avons recruté Vincent DECAN, scolarisé en dernière année de bac pro à la Maison Familiale de Saint Sauveur Lendelin. Vincent est un habitué de la commune, puisqu'il a déjà accompli des stages. Mr Philippe LEMAÎTRE est son maître de stage.

Je profite de cette page pour faire un focus sur les différents pôles qui, comme nous tous, ont traversé une année inhabituelle. Ils ont accepté les changements, les ajustements quotidiens avec bienveillance, ce qui a, tout d'abord, facilité le passage d'une mandature à une autre. De plus, grâce à leur implication, leur bonne volonté, leur professionnalisme, leur esprit d'équipe, les différents services ont accueilli les enfants à l'école, au CLSH, au TAP, les citoyens à la Mairie...

Evidemment, les conditions d'accueil imposées par le protocole sanitaire nous empêchent d'oublier que nous vivons une crise sanitaire inédite, mais grâce au personnel communal, cela se passe sans tension particulière.

Pour l'équipe municipale, je les en remercie.



Secrétariat :

Véronique Jouault et
Karine Guilemin

Agents techniques :

Philippe Lemaître, Régis
Blanchard, Yoann Pigeon et
Vincent Decan

Équipe ATSEM :

Patricia Giron, Hanaë Blin
et Emilie Gautier

Cuisine :

Maud Queruel, Brigitte Poirer,
Sandrine Duguéperoux, Élodie
Lemaître et Patricia Gillot

Garderie :

Valérie Pichard, Maud
Quéruel, Gloria Coursin,
Brigitte Poirier, Émilie
Fourny et Patricia Giron

Équipe CLSH :

Valérie Pichard, Mathias
Restout, Béatrice Lemonnier
et Jocelyne Eudes



LA VIE COMMUNALE

ENTRETIEN DE VOTRE COMMUNE :

Dans le cadre de la transition écologique, les communes sont passées au zéro phytosanitaire, ce qui est une réponse adaptée.

La loi de la transition écologique du 18 août 2015 les interdit sur les espaces publics.

Par contre, cette application de la loi implique que l'entretien des communes devient très chronophage, car tout se fait à la main et notre commune est étendue.

Si nous voulons la garder avec le moins de mauvaises herbes possibles, il faut que chaque citoyen se responsabilise et entretienne devant chez lui trottoirs, chaussée...

En ce qui concerne, le cimetière, Mr Gaillard a proposé une action citoyenne avec l'AFC (association Familiale et culturelle) en organisant une demi-journée de nettoyage qui regroupait des personnes volontaires et les agents de la commune.

Cette action sera reconduite deux fois par an, au printemps et à l'automne et les agents entretiendront entre ces 2 périodes.

L'entretien des tombes reste à la charge des familles.

FAVORISER DU LIEN AU SEIN DE LA COMMUNE :

Mr RESTOUT, en charge de ce secteur, a animé deux réunions qui a réuni les différentes associations.

Réunion avec les clubs sportifs : il est envisagé d'organiser un tournoi senior rugby – foot à la fin de l'année scolaire.

Réunion avec l'AFC ; les Anciens Combattants,

le comité des fêtes et l'APE :

Dès que les conditions sanitaires le permettront, des actions au cours desquelles les citoyens partageront des moments ensemble se mettront en place, tels que goûter partagé...

Cependant, en partenariat avec l'Association Familiale et culturelle, les enfants des « TAP » ont fait un dessin qui a été glissé dans le panier distribué par l'AFC et le destinataire devra renvoyer un petit message au dessinateur en herbe.



INFORMATIONS PRATIQUES :

- **Rappel des arrêtés pour la taille des haies et arbres :**

Arrêté du 27 mars 1997 :

Travaux de jardinage, tonte, de bricolage (perceuse, raboteuse...):

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Arrêté du 7 mai 2010 :

Obligation de détruire le gui dans les pommiers

et les chardons dans les champs dont on est propriétaire ou dont on a la jouissance.

Taille des haies : aucune haie ne peut empiéter sur la chaussée ou chez le voisin, elle doit être en limite de propriété.

- **Gestion des ordures ménagères.**

Ce service incombe à la communauté d'agglomération. Le nouveau vice-président en charge de ce dossier est Mr DESSEROUER, maire de MORTAIN

Cependant, l'entretien des sites reste à la charge de la commune.

Il faut encore et toujours souligner que les incivilités des uns et des autres donnent une surcharge de travail.

Malgré ce rappel, nous voyons encore très régulièrement (toutes les semaines) des déchets qui n'ont rien à faire auprès des conteneurs : four, canapé, tonte des pelouses, coquilles saint Jacques ... des sacs d'ordures ménagères y compris quand les conteneurs sont vides.

Pour rappel, après plusieurs actions de prévention, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de recourir à des mesures plus coercitives.

Les contrevenants seront, dans un premier temps prévenus d'enlever immédiatement leur poubelle, puis se verront verbalisés, s'ils récidivent ou s'ils ne procèdent pas à un retrait immédiat.

Un affichage informatif sera apposé à chaque point de collecte.

De plus, il convient de rappeler que, si un conteneur est plein, il faut reprendre sa poubelle et se rendre à un autre point.

LA VIE COMMUNALE

Marcey compte 6 points de collecte :

- Ponts Corbet direction chemin des paturottes
- Rond point sortie de Marcey direction Granville lieu dit « la moinnerie »
- Parking en face du cimetière le lieu dit « le manoir »
- Rue des trois croix entre le bourg et la route de Granville
- Clos Hubert à coté du terrain de boules
- Route de la côte vers le chemin des grèves lieu dit « le rivage »

QUELQUES PRÉCISIONS:

Coût des différents flux par tonne : 188 € pour les ordures ménagères (OM), 109 € pour les emballages et papiers, 43€ pour le verre et 70€ pour les déchets en déchèteries.

Si, par exemple, l'usager met du verre dans les ordures ménagères, alors le prix du verre sera de 188€, alors que bien trié, il aurait coûté 43€.

De plus, aujourd'hui, 16 taux différents sont pratiqués sur le territoire, il s'agit d'harmoniser le taux d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), donc certains verront leur TEOM augmenter alors que d'autres le verront peut-être baisser.

D'autre part, il faut absolument baisser la production des déchets, car les recettes liées à ce service sont insuffisantes pour parvenir à un autofinancement.

Sur les 92€ du coût par habitant, il reste à charge 63€. Pour éviter ces augmentations, voire d'autres plus importantes, il est nécessaire de bien trier, de produire moins de déchets, de réfléchir individuellement et collectivement à cette gestion des déchets. Il s'agit d'un enjeu de société à au moins 2 niveaux : le coût et la préservation de notre environnement.

Ce site nous suggère quelques idées : <https://www.msm-normandie.fr/fr/gestion-dechets/290-plan-regional-de-prevention-et-de-gestion-des-dechets/les-pistes-d-actions/1109-valorisation-des-biodechets>

HORAIRE DES DECHETTERIES

	SAINT-OVIN		SAINT-JEAN DE LA HAIZE	
	15 avril au 14 octobre	15 octobre au 14 avril	15 avril au 14 octobre	15 octobre au 14 avril
Lundi	8h30 - 12h30	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h00
Mardi	8h30 - 12h30	9h00 - 12h30	FERMÉ	
Mercredi	8h30 - 12h30	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h00
Jeudi	FERMÉ		13h30 - 17h30	13h30 - 17h00
Vendredi	8h30 - 12h30	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h00
Samedi	8h30 - 12h30 14h00 - 17h30	9h00 - 12h30 Fermé	8h30 - 12h30 14h00 - 17h30	Fermé 13h30 - 17h00

- Sortir du véhicule avant l'heure de fermeture
- La déchèterie est fermés les jours fériés
- Pour tous renseignements : 02 33 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr

Il convient de réfléchir à la production de ses déchets et le déchet le plus facile à recycler est celui qui n'est pas produit.

Quelques adresses pour donner une seconde vie aux objets:

- Séemaphore. Recyclerie d'objets.
Magasin à Juvigny-les-vallées
02 33 69 68 29
contact@seemaphore.fr
- Essen'sel : Répar'café,
tous les premiers samedis du mois de 14h à 16h30.
essenssel.avanches@gmail.com
- Vélocité : se déplacer en vélo
velociteavranches50@gmail.com
- Emmaüs
1, rue Jacques SIMON
Avranches
06 56 72 80 77
avranchesemmaus@gmail.com

LA VIE COMMUNALE

BOÎTE À LIVRES



A côté de la salle des associations, près de l'escalier, une boîte à livres est à la disposition de chacun.

Nous rappelons que le principe est d'échanger ses lectures.

Cependant, si vous n'avez rien à échanger, vous pouvez, malgré tout emprunter un livre qui vous tente.

SITE INTERNET :

Au mois de janvier, vous pourrez découvrir le nouveau site de notre commune.

Vous y trouverez les informations utiles, les

programmes d'inscription pour le CLSH, les menus de la cantine, l'actualité de votre commune...

Dans ces temps troublés, il n'est pas toujours facile de communiquer, vous y trouverez aussi une boîte de dialogue dans laquelle vous pourrez vous exprimer : vos demandes, vos remarques.... Il faudra juste s'identifier, car nous n'envisageons pas de répondre aux messages non signés.

D'autre part, comme nous appartenons à une communauté d'agglomération étendue et qui nous semble parfois inaccessible, nous y insérerons le lien avec le site de Mont-Saint-Michel-Normandie.

NOUVEAUTÉS :

Mise à disposition d'un ordinateur : pour les citoyens qui ne disposent pas d'ordinateur, de connexion satisfaisante, qui ont besoin d'une aide dans l'utilisation de l'outil pour une démarche, un envoi de mail....

La municipalité a mis à votre disposition un ordinateur à la mairie, vous pouvez y venir quand vous voulez aux horaires d'ouverture de la mairie.

TARIFICATION DE L'EAU :

Au 1er janvier 2020, la commune n'est plus gestionnaire de l'eau, distribution et tarification, ce service est repris par le SMPGA (Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin) nous ne sommes donc plus sur des tarifs communaux.

De nouveaux tarifs sont mis en place par le nouveau prestataire. Ils sont calculés par tranche et le prix réel du cubage est celui de la tranche.

SAPIN DE NOËL, SUR LA PLACE DE LA MAIRIE :

La municipalité remercie vivement Mr Gérard LELIEVRE qui a offert à notre commune ce magnifique sapin de Noël.

Avec lui, nous espérons qu'il réchauffera les cœurs de chacun en cette fin d'année si particulière, voire anxiogène.



Sapin offert par Mr Lelièvre

ACCUEIL À LA MAIRIE



LES TRANSPORTS

SERVICE DE PROXIMITÉ

MINI-BUS



Ce service gratuit continue d'être accessible sur les communes de Marcey-les-Grèves, Saint-Jean-de-la-Haize, Saint-Martin-des-Champs, Ponts et Le Val Saint Père. On peut en bénéficier sous certaines conditions, les lundis, mardis et vendredis, sauf jours fériés. Les personnes intéressées à partir de 65 ans et les personnes handicapées, RSA ou ASSEDIC peuvent retirer

leur carte de transport à la Mairie ainsi que les horaires et les points de ramassage (photo d'identité et justificatif de domicile à fournir).

HORAIRE TABLEAU CI-CONTRE ►

PHAETON, service de transport pour seniors de plus de 60 ans

L'association a pour vocation de faciliter les déplacements de personnes autonomes et valides sans moyen de locomotion résident(e)s des environs d'Avranches, pour faire leurs courses ou se rendre à des rendez-vous médicaux.

Ce service de transport est proposé dans un rayon de 7 km depuis la place Littré et est entièrement assuré par des chauffeurs bénévoles du mardi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Pour bénéficier de ce service, chaque personne transportée devra préalablement adhérer à l'association en s'acquittant d'un montant annuel de 10 € et pourra si elle le souhaite donner ce qu'elle veut en complément à l'issue de chaque course. La cotisation annuelle et les dons ainsi collectés devant permettre à l'association de payer les assurances et l'entretien du véhicule.

Vous pouvez contacter directement le chauffeur de service pour prendre un rendez-vous au 06 43 67 80 67 entre 8H30 et 9H00 (en dehors de ce créneau horaire vous pouvez laisser un message en précisant vos nom et numéro de téléphone)

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le transport NOMAD (réseau de mobilité normand) du Conseil régional assure les liaisons du primaire au lycée ainsi que le transport dans tout le département pour tout public : pour connaître les horaires des lignes régulières et les circuits :

NOMAD CAR - 98 Route de Candol, CS94459, 50009 Saint-Lô Cedex
 Site internet : nomad.normandie.fr - Mail : nomad-car50@normandie.fr
 Tél : 02 22 55 00 10

CIRCULE LES LUNDIS, MARDIS ET VENDREDIS, SAUF JOURS FÉRIÉS

ALLER		RETOUR	
1	13:35	14	16:01
2	13:38	15	16:04
3	13:40	16	16:07
4	13:43	17	16:09
5	13:45	18	16:13
6	13:48	19	16:15
7	13:51	20	16:17
8	13:54	21	16:19
9	13:58	22	16:23
10	14:01	23	16:25
11	14:04	16	16:29
12	14:08	14	16:34
13	14:10	13	16:37
14	14:13	12	16:39
15	14:16	11	16:42
16	14:18	9	16:45
17	14:20	10	16:49
18	14:24	1	16:53
19	14:26	2	16:57
20	14:28	3	17:00
21	14:30	4	17:03
22	14:35	5	17:05
23	14:37	6	17:08
16	14:41	7	17:10
14	14:46	8	17:13
Terminus		Terminus	

L'ÉTAT CIVIL 2020

Naissances



Tom ROUSSEL - 13 janvier

Louise RESTOUX - 19 janvier

Alice ALGLAVE - 04 avril

Jules BEAUCHEF - 27 Juin

Adèle LORIN - 14 Juillet

Ambre LEMEE - 18 Juillet

Marie GASCHET - 11 Août

Annaé CHATEL - 15 Août

Lya GOBARD - 02 octobre

Léandre PICHON - 14 octobre

Côme CHODERLOS de LACLOS - 18 novembre

Pacs

Freddy GIROT & Élodie LEMAITRE

17 février

Marc LECORDIER & Katia GEFFROY

21 septembre

Marion MANCEL & Précilia PAIMBLANC

26 octobre



Mariages

Jeoffroy LEGENDRE & Charlotte LEMOUCHER

06 Juin

Pierre LENOBLE & Julia PANNIER

06 Juin

Yann PÉRIAUX & Élodie LASIS

11 Juillet

Arnaud LENEVEU & Audrey CARDEILHAC

11 Juillet

Décès



Guy MAINE - 29 Décembre 2019

André ROBIDAT - 11 Mars

Simone BOÉDEC épouse RICHARD - 28 mars

Yolande LORPHELIN épouse BAZIRE - 29 mars

Michel MANCEL - 30 Avril

Philippe GIRON - 1er Mai

René ABRAHAM - 07 Août

Brigitte DIMON Veuve HAUTION - 11 Août

Yvette HUET épouse LEGENT - 19 Août

Louise LERICOLAIS épouse THÉAULT - 09 Septembre

Anne-Marie MELLOTT - 19 novembre

LES INFOS PRATIQUES

L'ÉCOLE

GARDERIE AVEC GOÛTER

Le matin de 7h30 à 8h15	1,20 €
Mercredi midi de 12h15 à 13h00	1,25 €
De 16h45 à 18h00	1,75 €
18h00 à 18h30	0,75 €

ÉTUDE SURVEILLÉE AVEC GOÛTER

De 17h00 à 18h00	2,45 €
Majoration pour étude surveillée jusqu'à 18h	0,70 €

CANTINE

Tarif communal	3,20 €
Tarif hors communal avec participation à la commune	3,60 €
Tarif hors communal sans participation à la commune	4,00 €
Repas adulte	6,25 €

HORAIRES DE L'ÉCOLE

HORAIRES DU MATIN

Garderie	7h30 à 8h20
Garderie gratuite	8h15 à 8h20
Accueil des enfants	8h20 à 8h30

Début des cours	8h30
Fin des cours	12h00

HORAIRES DES REPAS

Maternelle et CP et classe CP/CE1	12h-12h45
CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2	12h45-13h30

HORAIRES DE L'APRÈS-MIDI

Maternelle :

Sieste (PS)	13h00 à 15h15
Reprise des cours (MS/GS)	13h40
Fin des cours	15h20 (récupération au portail)
T.A.P.	15h40 à 16h25

Élémentaire :

Mardi et vendredi :

Reprise des cours	13h40
Fin des cours	15h40 (récupération au portail)
T.A.P.	15h05 à 16h30
Garderie gratuite	16h30 à 16h45

Lundi et jeudi

Reprise des cours	13h40
Fin des cours	15h40 (récupération à la garderie)
Garderie gratuite	15h40 à 16h45

Mercredi

Fin des cours	12h00
---------------------	-------

Garderie gratuite	12h00 à 12h15
Garderie payante	12h15 à 13h00
Repas	12h15 à 13h00
CLSH	13h00 à 18h30

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le portage de livre à domicile est un service rendu aux abonnés de la bibliothèque d'Avranches

Qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. Le portage est gratuit moyennant un abonnement annuel. Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner au 02 33 68 33 18

CHANGEMENT HORAIRES LIÉS AUX OBLIGATIONS COVID

Maternelle, CP et classe de CP/CE1	12h-12h45
CE1/CE2, CE2, CMI, CM2	12h45-13h30

Maternelles

Fin des cours

Elémentaires

Fin des cours

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

(Tarifs sous réserve de modifications)

LES TARIFS	HEURE	JOURNÉE
COMMUNE ET HORS COMMUNE	3 €	15 €

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE (Tarifs sous réserve de modifications)

En raison de la pandémie, la salle communale n'est plus louée.

LES TARIFS	WEEK-END	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	VAISSELLE	OBSERVATION
COMMUNE	250 €	150 €	50 €	0.50 € le couvert 0.10€ le verre seul	25 % arrhes à la réservation
HORS COMMUNE	320 €	250 €	80 €	0.50 € le couvert 0.10€ le verre seul	25 % arrhes à la réservation

Électricité : 0,20 €/Kwh

LES INFOS PRATIQUES

PRÉSENTATION ASSOCIATION RESPIRE

RESPIRE est une association créée en 2014 qui s'adresse aux personnes en difficulté respiratoire du bassin de vie Granville- Avranches et à leurs proches, Son siège social est à la mairie de Sartilly - Baie Bocage, Son objectif est de sortir de l'isolement et remettre en mouvement des personnes en difficulté respiratoire par des activités telles que des marches adaptées aux possibilités de chacun, des activités en intérieur, des échanges et des sorties thématiques.

Association RESPIRE (50)

Présidente : Françoise LEMENNAIS

Siège social : Mairie 50530 SARTILLY

Contact

Téléphone fixe : 02 33 51 03 87

Téléphone mobile : 06 41 39 84 89 / 06 80 61 41 66

E-mail : respireeeee@gmail.com

LA TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE ET LA TÉLÉASSISTANCE MOBILE

Leader de la téléassistance en France, Présence Verte associe la proximité humaine à la performance technique. Présence Verte, c'est avant tout des hommes et des femmes, professionnels de l'écoute, de l'assistance et du conseil social, tous mobilisés pour le maintien à domicile. Ils apportent des réponses concrètes aux besoins de sérénité et de sécurité des abonnés et de leur entourage.



N° Cristal 09 69 39 38 38

APPEL NON SURTAXÉ

Contact SAINT-LÔ :
9 place du champ-de-mars
50005 Saint-Lô cedex
Tél. : 02 33 06 42 57

Contact PONTS :
2 Maudon
50300 PONTS
Tél. : 02 33 58 87 26

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
<http://presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr/>

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE CARTE GRISE PAR INTERNET

Il était possible depuis le 15 avril 2009 et la mise en place du nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), de faire appel à un professionnel agréé pour immatriculer un véhicule plutôt que de se rendre en préfecture. Désormais, avec la fermeture des guichets préfectoraux, Internet est l'outil qu'il faut privilégier pour effectuer les démarches administratives (passeport, permis, carte d'identité et carte grise).

Vous souhaitez faire une carte grise, mais vous ignorez les informations requises ? La demande de carte grise est simplifiée, et ce pour toutes vos démarches (changement de domicile ou d'adresse, demande de duplicata, nouvelle carte grise...) Grâce à ce service de carte grise en ligne, constituez votre dossier carte grise en quelques clics seulement !

Munissez-vous de l'ancienne carte grise afin de remplir tous les champs du calculateur de prix de carte grise. En quelques clics, calculez le montant de votre nouvelle carte grise et validez votre demande de carte grise en ligne : un service de carte grise simple et rapide agréé par le Ministère l'Intérieur et le Trésor Public.

Notre Centre de Traitement Agréé, avec sa connexion sécurisée au logiciel SIV, permet à n'importe quel usager d'effectuer sa démarche en ligne et d'obtenir son certificat pour n'importe quel type de véhicule (auto, moto, quad, cyclo, remorque, caravane, etc.).



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : COMMENT FAIRE ?

Pour pouvoir voter en 2021, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Trois solutions s'offrent à vous :

- Soit par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription que vous trouverez sur le site service-public.fr complété ;
- Soit en mairie en présentant une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile.
- Soit sur internet avec le site : service-public.fr

LES INFOS PRATIQUES

ACTIVITÉS 50% DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS SUR LE REVENU

Petits travaux de bricolage, aménagement, entretien de jardins, de parcs, ménage, repassage à domicile, garde d'enfant etc

Plusieurs solutions :

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE PASSERELLES

Tél. : 02 33 58 10 10

25 pl Gén Patton, 50300 AVRANCHES

CONFIEZ-NOUS SUD MANCHE

Tél. : 02 33 68 30 52

19 rue Saint-Gaudens 50300 AVRANCHES

VENTE À EMPORTER

Le bar-brasserie l'Appontement vous propose des plats à emporter du dimanche au vendredi.

Vous pouvez réserver votre plat du jour avant 11 heures au 02 33 58 03 21 et le prendre à partir de 12 heures.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

L'A.D.M.R, l'aide à domicile en milieu rural, assure depuis le 1er février 2001, le portage des repas à domicile sur Avranches et son canton.

Ce service a été mis en place pour les personnes retraitées, malades ou handicapées, qui souhaitent bénéficier d'un repas équilibré et varié pour tous les jours de la semaine ou seulement quelques jours.

Contact A.D.M.R Tél. : 06 75 21 62 61

PIZZA À EMPORTER

• Mme Christine Lecoustey est à votre disposition route de Granville, tous les lundis de 17h30 à 20h30 près du bar de l'Appontement

Contact : 06 61 95 88 06

• Coco Pizza propose également ce service le vendredi et samedi soir au même endroit.

Contact : 07 82 23 02 21

PECHEUR PRODUCTEUR

Mme Lecouillard vous propose coquillages et crustacés le samedi matin à partir de 9h : le mois de décembre et d'avril à juin, parking route de la côte.

CITY PARC

Accessible à tous, même le week-end, merci de respecter la structure, son environnement et les activités de l'école et du CLSH

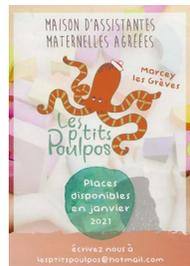
LE BIOCAL DE MARY

Tous les jeudis, à Marcey les grèves, de 16h à 19h, route de Granville (parking de l'appontement), vente à l'étalage ou précommande, venez ravir vos papilles sur le stand « le biocal de Mary ». Le Biocal de Mary c'est une épicerie en ligne qui vous propose des produits Bio et Locaux. Possibilité de précommande sur internet site <https://lebiocaldemary.fr/>, par téléphone 06 47 36 50 10 ou par mail contact@biocaldemary.fr

TERRAINS DE PÉTANQUE

Trois terrains sont à la disposition des amateurs de boules : au Clos Hubert, à l'arrière du presbytère et sur l'aire de jeux des Vignes.

MAM : MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES.



A compter du mois de janvier, Mesdames RIGOT et BONNARD ouvrent une MAM, les P'tits Poulpos. Celle-ci est une maison d'assistantes maternelles agréées proposant de l'accueil régulier du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et peut accueillir jusqu'à 8 enfants.

La MAM fonctionne en 2 groupes d'âges : les non-marcheurs et les grands. Les enfants alternent entre des temps collectifs, en groupes ou bien individuels selon l'activité (repas, motricité type parcours pour les grands).

Coordonnées : Elisa RIGOT et Célia BONNARD

4, résidence de la Sée - 50300 Marcey Les Grèves
lesptitpoulpos@hotmail.com

NOUVEAU : LE LABO DU WEB

37 le pavé, route de Granville à Marcey les Grèves. C'est est une agence de communication basée à Marcey les Grèves. Créée en 2020 par Victor-Emanuel Beisson, elle est spécialisée dans la création de site web et la gestion et animation des réseaux sociaux pour des entreprises.

Coordonnées : Site web : <https://laboduweb.fr/>
Tél. 06 50 92 35 07

NUMEROS TÉLÉPHONES UTILES

MAIRIE

02 33 58 10 57 - Mail : mairiemarceylesgreves@wanadoo.fr

CENTRE DE LOISIRS DE LA SEE :

Tél. : 02 33 70 99 42 - Mail : clshdelasee@wanadoo.fr

ECOLE PUBLIQUE

Tél. : 02 33 89 51 63

GARDERIE SCOLAIRE

Tél. : 02 33 89 51 63

LE FRELON ASIATIQUE : appeler la Mairie

La commune a signé une convention avec le FDGDON, à ce titre, elle se chargera des démarches.

SERVICE D'EAU POTABLE SMPGA :

Services et dépannages 7/7 jours :
STGS n° Azur Tél. : 09 693 269 33

Ouverture les lundi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h30 et 13h30 à 17h

Tél. 02 33 61 02 91 - Adresse mail : abonnes@smpga.fr

Astreinte urgence 02 33 48 62 73

(en dehors des heures d'ouverture)

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT :

EAUX USÉES ASSAINISSEMENT : STGS

services et dépannages 7/7 jours :
n° azur 09 693 269 33

URGENCE ÉLECTRICITÉ :

Tél. : 09 726 750 50

Urgence securite gaz (GRDF) :

Tél. : 0 800 47 33 33

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIECES DESIREES	OÙ S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou indiquer votre date de naissance ainsi que les noms et prénoms de vos parents (filiation).	Gratuit	Si votre demande est faite par courrier, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date de mariage, vos noms, prénoms et filiation.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité.
Livret de famille	La demande de duplicata part de la commune du domicile.	Indiquer date mariage et état-civil des enfants.	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom et prénoms, date du décès.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée d'un justificatif du lien de parenté.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité ou livret de famille - Justificatif de domicile	Gratuit	Avoir 18 ans avant le 28/02 de l'année suivante et être de nationalité française.
Carte Nationale d'Identité (CNI) Pré-demande en ligne sur : http://predemande-cniants.gouv.fr/ ou retenir un Cerfa si pas d'accès internet	Service d'état-civil* 4, Rampe d'Olbiche 50300 AVRANCHES Tél. 02 33 89 29 43 Se munir de la carte périmée dans le cas d'un renouvellement. Si perte ou vol de la carte d'identité : déclaration de perte en mairie.	Extrait d'acte de naissance (copie intégrale pour les enfants nés de parents non mariés) - ou CNI à renouveler. Justificatif de domicile. 2 photos d'identité. Empreinte digitale à partir de 13 ans. Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, joindre une attestation parentale. En cas de divorce, joindre une copie du jugement.	Gratuit si vous remettez votre ancienne carte. Timbre fiscal 25 € dans le cas contraire.	Validité : 15 ans depuis le 1 ^{er} janvier 2014 pour les personnes majeurs. 10 ans pour les mineurs. PS : Toute carte délivrée aux personnes majeurs du 2/01/2004 au 31/12/2013 ont une validité de 15 ans par contre tous les pays étrangers même européens n'acceptent pas cette mesure et s'en tiennent à la date de validité inscrite.
Passeport	Service d'état-civil* 4, Rampe d'Olbiche 50300 AVRANCHES Tél. 02 33 89 29 43 Ouverture au public du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi matin.	Extrait d'acte de naissance ou copie de la carte d'identité, justificatif domicile, 2 photos d'identité. Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, joindre une attestation parentale. Pour les mineurs : joindre copie de la carte d'identité du représentant de l'autorité parentale.	Timbre fiscal à 17 € pour les 0 -14 ans Timbre fiscal à 42 € pour les 15 -18 ans Timbre fiscal à 86 € Avec photos à fournir	<ul style="list-style-type: none"> • Pour passeport individuel à un mineur la validité est de 5 ans. • Validité du passeport est de 10 ans Plus de renseignements sur : http://www.service-public.fr/

*Les Mairies suivantes établissent aussi les titres d'identité : DUCEY : 02 33 48 50 52 - GRANVILLE : 02 33 50 96 06 - MORTAIN : 02 33 79 30 30
PONTORSON : 02 33 60 00 18 - SAINT-HILAIRE : 02 33 79 38 70 - ST JAMES : 02 33 89 62 00

Véronique JOUAULT , Karine LUSQUIN et Karine GUILÉMIN sont à votre service pour faciliter vos démarches administratives aux jours et heures suivantes :

Lundi : 9h30-12h00 /16h30 à 19h00 et du mardi au vendredi : 9h30 à 12h00

Tél. : 02 33 58 10 57 - Site internet : un nouveau site internet est en cours, son nom sera diffusé ultérieurement - E-mail : mairiemarceylesgreves@wanadoo.fr

POUR PLUS D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE INTERNET : SERVICE-PUBLIC.FR, PAGE « PAPIERS CITOYENNETÉ »

DES CHIFFRES ET DES LETTRES

La date limite de retour en mairie est fixée au 11 janvier 2021 à 18h30. Les gagnants seront contactés à l'issue du tirage au sort effectué en mairie.

A	P	E	T	5	E	N	I	R	E	U	G	E	G	H
N	B	E	C	D	Y	E	U	R	S	E	3	L	E	I
O	L	O	T	E	R	A	I	E	E	Z	I	A	R	B
11	H	2	R	T	E	L	L	E	R	I	E	N	E	E
A	K	E	I	R	E	L	4	U	T	J	F	D	I	E
L	M	O	P	R	T	V	V	A	D	G	E	E	C	S
G	E	S	6	E	R	D	I	E	R	E	H	S	I	1
A	L	N	O	Q	S	N	U	P	B	I	C	I	F	U
I	M	S	U	K	U	W	O	H	O	J	U	P	F	A
R	U	V	A	R	J	E	N	G	E	F	O	Q	U	H
I	I	A	N	E	R	7	I	D	R	A	T	8	O	C
E	L	B	N	C	X	T	Z	B	C	E	A	S	S	K
E	M	J	E	F	Y	9	O	L	L	I	V	A	R	R
P	A	L	10	R	E	T	T	E	V	I	R	Y	G	C
P	G	K	M	L	I	T	V	J	K	X	R	E	S	V

HISTOIRE DE LA SÉE

Elle prend sa source à Chaulieu et se jette dans la baie du Mont Saint-Michel. Elle draine un bassin couvrant 460 km.

Navigable, elle est longue de 78 km. Elle traverse, entre autres, les communes de Chaulieu, Sourdeval, Chérencé-le-Roussel, Cuves, Vernix, Brécey, Tirepied, Saint-Brice, Saint-Jean-de-la-Haize, Ponts, Avranches et Marcey-les-Grèves.

De sa source à son embouchure : il y a 31 affluents je vous propose d'en retrouver quelques-uns dans ce jeu

A Marcey-les-Grèves, après la Seconde Guerre Mondiale, la Sée est la piscine naturelle de la commune : un plongeur est installé (face au garage Peugeot), on se baigne dans la Sée; des fêtes nautiques sont organisées, on fait la course en nageant avec une cuillère dans la bouche et un œuf dedans, ou encore dans un demi-tonneau pour embarcation.

À partir de 1987, les kayaks du canoë-Club d'Avranches naviguent sur la Sée entre Tirepied et l'embouchure.

Bieu	Gesberdière	Ravillon
Bouanne	Hartellerie	Vergon
Braize	Yeurseul	Pivette
Soufficière	Landes	Tullerie
Costardière	Loteriaie	Chaussée
Gairie	Guérinette	Touche
Glanon	Palorette	

Complétez les cases manquantes pour trouver un synonyme du mot «habitant» :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----

COUPON RÉPONSE

Mot :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Question subsidiaire : Quelles sont les prochaines élections pour 2021.